

ANNEXE IV

BTS Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie

**Attestation à renseigner par le candidat et le modèle
et
à présenter le jour de l'épreuve U41 par le candidat**

Centre d'examen :

Date :

CANDIDAT :

NOM Prénom :

N° du candidat :

MODELE :

NOM Prénom du modèle :

Date de naissance :

Nous certifions sur l'honneur que le test nécessaire pour les teintures de cils a été effectué et que son résultat autorise l'utilisation des produits de coloration choisis.

Signature du modèle :

Fait à

Le2020

Signature :

Signature du candidat :

Fait à

Le2020

Signature :